



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**TREIZIEME REUNION DU GROUPE DE PLANIFICATION ET DE
MISE EN ŒUVRE DE LA REGION AFI
APIRG/13**

Sal, 25 - 29 juin 2001

**Point 5 de l'ordre du Jour : Examen des lacunes et des insuffisances affectant la
sécurité aérienne dans Région AFI.**

(Note présentée par le Niger)

SOMMAIRE

La présente note fait le point sur la décision prise par les deux parties pour mettre en œuvre les liaisons du Service Fixe Aéronautique entre le centre d'Alger et les centres ASECNA.

I – Introduction :

Les lacunes et carences existants sur les liaisons du service fixe entre le centre d'Alger d'une part et les centre de Dakar et Niamey d'autre part ont amené l'ASECNA et la partie algérienne, dans le cadre d'un protocole d'accord de coopération, à créer une commission ad hoc communication pour trouver une solution afin de les résorber.

Cette commission s'est réunie au mois de juin 2000 afin de définir les spécifications techniques pour la solution retenue qui est l'installation d'une station terrienne de type VSAT à Alger.

L'objectif de cette note est de rendre compte à cette réunion des détails de la solution retenue qui a fait l'objet du projet de conclusion 5/4 de la réunion COM/SG – 5.

II – Discussion

Situation actuelle :

Les liaisons du SFA entre les centre d'Alger et de Niamey se faisait par une ligne spécialisée louée au deux administrations des PTT, chaque partie est responsables de son extrémité. La disponibilité de ces liaisons sont trop basse, et même nulle depuis un certain moment, conduisant à les inclure dans la liste des carences du SFA.

Actuellement, les PTT du Niger se désengagent dans la fourniture de la dite ligne spécialisée du fait de la vétusté de leurs équipements. Ils ont notifié cela par lettre que l'ASECNA a transmis à l'OACI (bureau de Dakar). Cette situation nous amène à trouver une solution dans les plus brefs délais.

Solution en vue :

La solution suivante a été acceptée par les deux parties :

la mise en œuvre d'une station terrienne de type VSAT à Alger dont les détails sont les suivantes :

- Station VSAT travaillant en IBS et sur le satellite IS 601.
- Porteuse de 64 kbps en MCPC partagée en 2x32 Kbps avec les services suivants :
 - Alger – Dakar : RSFTA et ATS/DS
 - Alger – Niamey : RSFTA et ATS/DS

Une deuxième porteuse à 64 Kbps en MCPC (2x32 Kbps) sera mise en œuvre avec comme liaisons :

- Alger – Ndjamen
- Alger – Brazzaville

III – Conclusion

La réunion est invitée

- à prendre note des informations communiquées ci-dessus.
- Trouver une solution viable pour la mise en œuvre des liaisons du SFA entre les centres d'Alger et Niamey.